PROJET EDUCATIF

Accueil de loisirs

ZEBULON

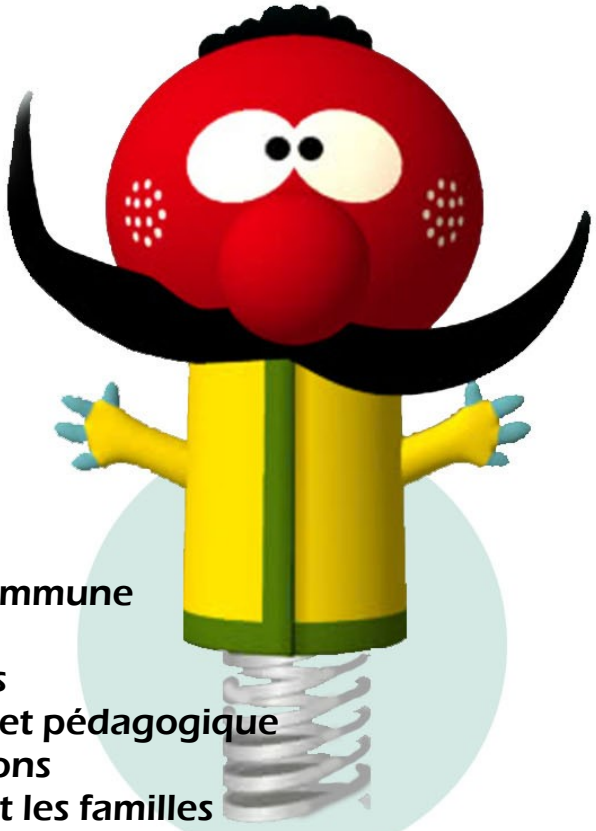

Sommaire

Préambule
I - Présentation de la commune
II - Ses équipements
III - Les enjeux éducatifs
IV - Elaboration du projet pédagogique
V - Les domaines d'actions
VI - L'accueil de loisirs et les familles
VII - L'équipe

Le village - 38160 SAINT-VERAND

04 76 64 92 46

PREAMBULE

L'accueil des enfants au sein des divers équipements d'accueil de loisirs est un temps propice à la rencontre de l'autre et à la découverte de nouveaux horizons géographiques et/ou culturels. C'est aussi un temps privilégié pour l'exercice de la citoyenneté et de l'engagement dans la vie locale. C'est surtout un temps privilégié pour la construction de la personnalité et de l'estime de soi.
Il est donc indispensable que tous les acteurs sociaux collaborent pour définir le socle éducatif des valeurs communes qui permettront à l'enfant de se construire lors de son temps libre, en complémentarité avec les deux autres piliers que sont la famille et l'école.

Le projet éducatif et social représente une référence constante pour l'équipe d'encadrement de la structure. Il a pour objectif de la guider dans la prise en charge des enfants : socialisation, activités, rythmes de la journée, alimentation, relations affectives, utilisation de l'espace, sécurité, bien-être et développement... Il doit aussi permettre de maintenir l'adéquation entre les modalités de fonctionnement et les objectifs fixés.
Il énonce de manière claire les valeurs et enjeux éducatifs de la commune de Saint-Vérand. Il s'articule autour d'une démarche volontaire pour un temps éducatif à part entière, la priorité étant d'offrir aux enfants une qualité d'accueil qui réponde à leurs besoins vitaux et concoure à leur épanouissement.
La collectivité s'engage à tout mettre en oeuvre pour que ce temps d'accueil collectif, situé à l'articulation des différents temps de vie de l'enfant (école, vie familiale), qu'il soit périscolaire ou extrascolaire, soit un véritable enjeu éducatif et permette aux familles de concilier leurs vies professionnelle et familiale.

****

I - PRESENTATION DE LA COMMUNE

Commune rurale située dans le département de l'Isère, à une cinquantaine de kilomètres au Sud-Ouest de Grenoble et à deux kilomètres au nord de Saint-Marcellin, SAINT-VERAND est l'une des 47 communes de SMVIC (Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté). Sa population atteint aujourd'hui les **1850 habitants.**

II - SES EQUIPEMENTS

» **Des équipements institutionnels : la Maison des Associations,** bâtiment entièrement rénové et regroupant
- ✔ les services municipaux,
- ✔ l'agence postale
- ✔ de même que des salles réservées aux associations.

» **Des équipements éducatifs**
- ✔ 2 écoles, l'école maternelle (3 salles de classe) et l'école élémentaire, (5 salles de classe). En 2009-2010, le nombre d'enfants scolarisés était de 213 enfants. Il est aujourd'hui de 151.
- ✔ Un bâtiment occupé par l'accueil collectif de mineurs, structure municipale d'une capacité de 50 enfants, à destination des 3/11 ans, ouverte avant et après l'école en période scolaire et durant les vacances.
- ✔ Nous avons un accueil Périscolaire le mercredi matin uniquement depuis que nous sommes repassés à la semaine des 4 jours.
- ✔ Un bâtiment réservé à la cantine scolaire municipale.

» **Un lieu d'accueil intergénérationnel « Mixage Café »,** situé au cœur du village, à côté des écoles et de l'accueil de loisirs.

» Des équipements sportifs et de loisirs

✔Une salle des fêtes

✔Un stade municipal

DESCRIPTION des LOCAUX alloués à l'ACM

✔Une grande salle, donnant sur un espace arboré d'un côté et la cour de récréation de l'autre, dans laquelle les enfants ont un accès autonome aux jeux, jouets, livres et matériel de dessin. Différents espaces sont matérialisés pour faciliter les activités : coin bibliothèque, coin jeux de société, coin dinette…

✔Une deuxième salle d'activité (ancienne salle de classe) attenante à la première et plus particulière ment destinée aux activités manuelles ou artistiques

✔Un bloc sanitaire

✔Un coin cuisine

✔Une cour de récréation dotée d'un préau

✔Une salle d'activité et d'accueil destiné au moins de 6 ans en école maternelle

✔Une classe inoccupée à l'école élémentaire qui sert d'accueil et de lieu pour activités manuelles.

✔Un réfectoire situé dans la cour de récréation et pouvant accueillir 70 personnes

✔Une salle polyvalente (salle de psychomotricité de l'école maternelle) servant de gymnase, de salle de danse…

✔ Les dortoirs de l'école maternelle et toute autre structure municipale disponible (salles de réunion de la Maison Communale, stade, salle des fêtes, locaux de l'école élémentaire…).

III - LES VALEURS ET ENJEUX EDUCATIFS

» Un accueil de qualité

Assurer à l'enfant la sécurité physique, sanitaire, affective et morale, le considérer comme un individu à part entière en le lui manifestant par des signes de reconnaissance appropriés, l'accueillir avec bienveillance, respecter ses rythmes individuels seront autant d'objectifs incontournables pour une coéducation de qualité.

Par ailleurs, il paraît primordial d'instaurer un climat de confiance avec les parents. En effet, la famille reste le socle éducatif de l'enfant et le parent, son premier éducateur. Leurs suggestions et informations sont de précieux indices pour connaître l'enfant, découvrir ses goûts, ses champs d'intérêt et pour cibler les interventions qui favoriseront son plein potentiel.

» La formation des acteurs éducatifs

Tendre vers la professionnalisation des intervenants socio-éducatifs pour, d'une part leur promotion sociale, et, d'autre part, une amélioration de l'efficacité et de l'efficience des actions mises en place, sera un axe directeur du projet territorial pour une offre de qualité.

» De l'éveil à l'épanouissement de l'enfant

Un des objectifs fondamentaux de l'éducation est de permettre à chaque enfant la découverte et le développement de ses capacités physiques, intellectuelles, d'expression, de création et d'imagination, condition indispensable pour mieux s'inscrire dans la société et aller vers les autres : il sera primordial de construire les différentes lignes éducatives par le prisme de l'enfant, en prenant en compte ses besoins, son développement psycho-affectif et moteur, en ayant conscience de ses facilités et de ses difficultés, en développant une relation d'empathie à son égard. Les activités proposées, qu'elles soient d'ordre sportif, artistique ou culturel, l'éducation à la santé, seront autant de pratiques qui concourront à la construction de sa personnalité et au développement de son estime de soi, indispensables à une socialisation réussie.

» De l'autonomie à la citoyenneté

L'enfant se construit grâce à ses actions et à ses expérimentations.
Il s'agit là de favoriser l'acquisition progressive de son autonomie et de développer sa capacité de prise en charge en lui permettant d'expérimenter, de pratiquer et d'exprimer ses choix. C'est par ses expérimentations et les enseignements qu'il en tire que l'enfant sera amené à devenir critique sur son environnement et sur ses choix.
L'enfant doit donc pouvoir bénéficier, non seulement d'espaces facilitant les prises d'initiatives et la responsabilité, mais aussi d'espaces de confrontations aux autres.

» La solidarité

L'élaboration de projets collectifs ou la mise en place d'activités, où l'entraide sera de mise, où les enfants partageront leurs connaissances et leurs compétences avec le reste du groupe, permettra d'apprendre la solidarité. Vivre la coopération, c'est acquérir le sens de l'intérêt collectif qui, plus tard, rendra les jeunes acteurs dans la vie locale ou associative, et les conduira à une attitude citoyenne.

» Du respect des différences à la socialisation

Notre rôle, en tant qu'acteur de la vie sociale, est de promouvoir, au-delà du droit à la différence, le partage, l'ouverture d'esprit, la curiosité et le multiculturel.
Accorder à chacun la possibilité de penser différemment, apprendre à saisir la logique de l'autre, reconnaître la différence comme source d'enrichissement personnel, accepter le handicap seront autant de pistes à mettre en œuvre lors de tout apprentissage de la vie en collectivité.

» L'environnement & le développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable devient essentielle en ce début de millénaire : il s'agit là de permettre aux enfants d'approfondir la connaissance de leur environnement proche afin de mieux se l'approprier et d'apprendre à le protéger, de les amener à adopter une attitude citoyenne et responsable face à l'urgence de la crise écologique et sociale qui se manifeste (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, écarts entre pays développés et pays en développement, perte drastique de biodiversité). A notre échelle, nous devons contribuer à créer des comportements respectueux de notre cadre de vie à travers la sensibilisation, la formation, la consommation et le développement de projets locaux.
Devenir acteur dans son village, son quartier, c'est se l'approprier. Le protéger, c'est devenir citoyen.

IV - ELABORATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'action pédagogique des équipes consiste à mettre en place un cadre et des situations riches qui soient en permanence porteuses de découvertes, de paroles et de jeux.
Le projet pédagogique est élaboré par le directeur et son équipe pour une durée à définir. Il décline et précise, concrètement, les actions et les activités mises en œuvre pour répondre aux objectifs fixés par le projet éducatif et social. Durant et au terme de la période considérée, le projet pédagogique fait l'objet d'une évaluation et d'une adaptation à l'évolution du service (fréquentation, connaissance approfondie du public accueilli ...) selon des critères prédéfinis.

La thématique choisie pour chaque période de vacances fera l'objet d'un projet pédagogique décliné en objectifs et actions spécifiques. Ce projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs entrera dans le cadre du projet éducatif local, défini à l'échelon communal et intercommunal.
L'évaluation du projet pédagogique portera sur la mise en œuvre des objectifs et le fonctionnement de l'Accueil durant la période concernée. (Voir grille d'évaluation annexe)

» Une organisation adaptée aux tranches d'âge

Depuis plusieurs années, L'Accueil de Loisirs de Saint-Vérand travaille sur la mise en place d'une organisation adaptée prenant mieux en compte les différentes tranches d'âge (3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans). Des moyens en locaux, du matériel et des sorties spécifiques accompagnent cette démarche. Avec des ambitions différentes pour chacune des tranches d'âge, l'équipe de « Zébulon » continue de développer les capacités de prise en charge individuelles et collectives des enfants : association aux tâches de la vie matérielle (repas, rangements…), investissement dans l'élaboration des règles de vie et leur suivi, participation à la mise en place d'activités ou d'animations, tutorat.

» Le cadre de vie

L'accueil de Loisirs doit être un lieu de vie accueillant, chaleureux, dans lequel règne une atmosphère de sécurité et de bien-être. L'enfant s'appropriera cet espace grâce à :

- ✔ la création de points de repère : coins jeux, dinette, castelets, bibliothèque où les enfants pourront s'isoler ou jouer avec les autres.
- ✔ la décoration de l'ensemble des locaux : fresques aux murs réalisées dans les ateliers, sculptures, exposition des objets confectionnés.
- ✔ la mise en place de repères (étiquettes, porte-manteaux, pictogrammes…) qui permettront à l'enfant d'utiliser le matériel de façon autonome et de le ranger.
- ✔ l'installation de panneaux d'information précisant les moments de la journée, les activités, les sorties…

» Le cadre relationnel

Chaque adulte sera garant, par sa présence et ses interventions, du bien-être et de la sécurité physique et morale des enfants. Il veillera aussi à ce que le comportement de chaque enfant prenne en compte le respect du bien-être de l'autre.

Les relations adultes/enfants seront donc basées sur l'écoute, la prise en compte, la confiance, le dialogue mais aussi l'exigence, l'autorité bienveillante et ferme par la mise au point de règles simples, claires et incontournables.

» Les règles de vie

Tous les aspects de la vie de l'Accueil doivent être expliqués et commentés aux enfants : les espaces, le temps et les moments de la journée, la vie matérielle (manger, boire, dormir…), les relations, les déplacements, les sorties…

Les règles de vie, étudiées avec les enfants seront affichées et consignées dans une « charte de bonne conduite » (voir annexe) de manière à ce que les sanctions, réponses exprimées suite à une action précise, soient les plus objectives possibles.

V - LES DOMAINES D'ACTION

1 – Le développement moteur

1A - Les jeux physiques

pour les plus jeunes

- Exploration motrice, amélioration de la maîtrise corporelle… favorisant la mise en place du schéma corporel
- Athlé-coordination : parcours autour de la course, le saut, le lancer
- Grands jeux collectifs d'intérieur ou d'extérieur : il s'agit là d'un outil exceptionnel de progrès individuel et collectif : physique, mental, moral et social (coopération, solidarité…). Cette piste recoupe et complète l'orientation « vivre en collectivité »

pour les plus grands

- Découverte de sports divers : hockey, badminton, ultimate, patinage, roller, escalade…
- Jeux de plein air, de cour ou d'intérieur, à dominante physique et sportive (béret, drapeaux, thèque…)
- Grands jeux qui allient à la fois le développement des compétences physiques mais aussi celui des capacités mentales (astuce, stratégie, tactique…) et des compétences sociales (travail en équipe, entraide, solidarité…) et morales (fair play, sentiment d'appartenance…).

1B - Les activités manuelles

Tout le catalogue d'activités manuelles proposées en maternelle (dessin, peinture, modelage, sculpture, collage, découpage, pliage, etc…) qui permet le développement de la motricité fine de chaque enfant tout en s'adaptant à ses capacités et à son âge.

2 - L'EXPRESSION

2A - L'expression orale

L'équipe s'attachera à mettre en place des outils précis pour placer les enfants en situation de parler, de s'exprimer à tout moment et en toutes circonstances. Son rôle sera de créer des occasions, de suggérer puis de faire un travail de régulation et de correction de toutes ces expressions. Ce travail de discussion et d'apprentissage du dialogue et de la communication se fera autour de la mise en place d'instances de dialogue aussi variées que possible :

- Petites réunions pour exprimer ses idées
- Activités ludiques autour du langage
- Jeux d'expression et d'écoute de l'autre
- Réunions bilan sur le vécu des journées, sur les activités et les règles de vie
- Réunions d'expression des propositions et suggestions pour l'avenir
- Régulations sur les difficultés de la vie en collectivité
- Expression théâtrale (improvisations, saynètes, sketches, spectacles de tous types

2B - L'expression plastique et artistique

Il s'agit de permettre une approche et une découverte de l'art et des artistes afin que l'enfant prenne plaisir à créer et qu'il acquière des techniques simples, découvre des couleurs, des formes, des matières. Les réalisations seront exposées aux parents lors des portes ouvertes :

- utilisation de matériaux divers et fabrication d'objets
- modelage
- calligraphie
- perles
- origamis
- peinture
- dessin…

2C - Le chant, la chorale

2D - L'expression corporelle

En complément des activités motrices, une démarche d'expression corporelle sera aussi mise en place, adaptée aux différents âges. Comptines, chants mimés, jeux de rythme, déplacements en musique, danses et jeux dansés, hip hop, danse moderne sont des pistes potentielles.

3 – L'OUVERTURE AU MONDE

3A - La nature et l'environnement

L'accueil développera cet objectif à travers des activités ou sorties très diverses autour de thèmes précis : l'eau, les animaux, la pollution, la gastronomie, la flore et la faune, les arbres, le jardin….
Nous nous proposons aussi de créer un espace « jardin » pour familiariser l'enfant avec la nature de façon concrète et tisser les liens avec les « anciens » du village.

3B - Le livre et la lecture

Un lieu est déjà aménagé en bibliothèque avec présentoirs, bacs et décorations appropriées. Les enfants peuvent utiliser cet espace de multiples façons : en accès libre ou y écouter les animateurs conter des histoires.

3C - Les sorties

- Découvertes de métiers : boulanger, coiffeur, employé de mairie, agent technique municipal
- Découvertes de sites et de monuments : visite du château de Quincivet, Notre Dame des Champs…
- Visites de fermes : chèvrerie, pépiniériste…
- Participation à des séjours, des veillées.
- Activités sportives : piscine, patinoire, sports de glisse l'hiver…
- Découverte de parc à caractères ludiques : accrobranche, parcours multi-activités.

3D - Les spectacles

Sorties ponctuelles au cinéma « Les Méliès » à Saint-Marcellin, au théâtre « Diapason », en fonction des programmes à l'affiche.

3E - La découverte de pays

Travail sur la découverte d'autres cultures.

4 – LA VIE EN COLLECTIVITE

Toute expérience, toute action dans ce lieu original qu'est l'Accueil de Loisirs permet à l'enfant de construire son « savoir vivre ensemble ».
Il s'agit là de multiplier les outils ludiques qui permettent de développer l'aptitude des enfants à la coopération avec les autres. Tout ce qui permettra de « faire ensemble » en y trouvant du plaisir et de la valorisation sera recherché et privilégié.
Des rencontres avec les autres accueils de loisirs de la Communauté de Communes seront régulièrement organisées tout au long de l'année lors d'événements ponctuels (Carnaval, festivals, rencontres inter-centres, sorties communes…).
Des mini-camps d'une durée de 5 jours organisés dans un premier temps lors des vacances de juillet viendront enfin renforcer et promouvoir la qualité globale du service proposé.

Une démarche d'initiation au choix sera menée : le premier objet de cette initiation sera le choix d'ateliers tout au long de l'année. Les enfants seront informés du contenu, du nombre de séances, des contraintes et de l'engagement que cela implique.

Dans tous les aspects de la vie de l'Accueil de Loisirs, **les adultes ont pour mission de promouvoir auprès des enfants un certain nombre de valeurs**. Ils profiteront de toutes les occasions possibles pour les leur faire vivre et expérimenter, en soulignant chaque fois l'intérêt, l'aspect positif et efficace pour chaque individu et pour la collectivité de la mise en œuvre de ces valeurs.

VI - L'ACCUEIL DE LOISIRS ET LES FAMILLES

Il paraît primordial de dialoguer en permanence avec les parents, de les accueillir eux aussi dans ce lieu de vie, de les rassurer, de leur décrire le plus précisément possible les projets et activités, de concevoir et de mettre en forme des supports écrits les informant et de leur rendre compte de la vie du centre (exposition des travaux réalisés, rassemblement convivial des familles avant ou après chaque période de vacances). Chaque animateur aura pour mission d'instaurer ce climat de confiance afin d'approfondir la relation avec la famille.

De plus, des rencontres avec d'autres accueils de loisirs, des centres socioculturels et des maisons de retraite pourront être mis en œuvre au cours des différents projets d'animation.

VII - L'EQUIPE

L'équipe d'animation, placée sous la responsabilité de son directeur, se compose de 4 animateurs permanents lors du temps périscolaire et d'au moins 5 animateurs lors des vacances.

Le directeur

- coordonne et rédige le projet pédagogique
- instaure un esprit d'équipe conforme aux exigences du projet
- est à l'écoute, disponible et anticipe les problèmes éventuels
- contribue à la formation des personnels stagiaires et diplômés
- prépare et organise les animations et activités
- est garant et responsable de la gestion administrative, matérielle et financière du centre
- assure les relations avec les partenaires institutionnels et les familles
- est garant du bon fonctionnement du centre en conformité avec les textes réglementaires, les intentions éducatives de la collectivité et le projet de l'Accueil
- et assure, en toute circonstance, la sécurité physique et morale des enfants dont il a la charge.

Les animateurs

- connaissent les enfants et disposent notamment des éléments théoriques et pratiques, permettant de comprendre leurs besoins, leurs intérêts et leur développement selon les âges
- proposent des projets d'animation et d'activités variés et intéressants en cohérence avec le projet éducatif
- accompagnent chaque enfant dans ses projets personnels
- assurent la cohérence des différents rythmes de la journée et adaptent la manière d'animer aux différents temps de celle-ci
- sont les acteurs pédagogiques, au même titre que le directeur, et sont chargés de garantir le respect des lieux, du matériel, des autres personnels et intervenants ainsi que l'application plus générale des règles de vie.